



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 41392

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur le développement de l'énergie éolienne en France. Face aux projets d'implantation de champs éoliens, de nombreuses associations se constituent afin de relayer les craintes des habitants confrontés à cette perspective ; ces derniers font part de leur inquiétude quant aux incidences éventuelles de la création de zones de développement éolien à proximité de leur résidence tant en termes de nuisances sonores que de détérioration de l'environnement rural ou de dépréciation des biens fonciers qui peuvent en résulter. Sans être *a priori* hostiles aux énergies renouvelables, ils s'interrogent sur le rapport entre le rendement énergétique réel et les effets collatéraux négatifs. Face aux questions soulevées, elle lui demande de lui préciser quelles dispositions le Gouvernement entend adopter en vue d'améliorer l'information et la protection des citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41392

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1209

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)